Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900161-20251126-20251109-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Anne ROLLAND, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 novembre 2025

PRESENTS : Anne ROLLAND - Jean Yves BROUSTAL - Josiane GUINVARC'H – Yves LE MOAL – Marie-Christine TROMEUR – Jean VARGUES – Philippe ROBERT-DANTEC - Clément MATHEY –- Marie-Claire CREN – Catherine URCUN - Claudine PATE (arrivée à 18 h 22)

EXCUSES : Youenn AMICE (procuration à Marie-Christine TROMEUR) - Grégoire BROSSARD (procuration à Philippe ROBERT-DANTEC)

ABSENTES : Cécile QUENTIN-LE BOZEC, Chantal VIRMONTOIS

Madame Josiane GUINVARC'H a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : **REMBOURSEMENT D'AVANCE A UN AGENT**

Madame la Maire informe l'Assemblée qu'un agent a engagé des dépenses pour la commune.

En effet, il a payé un affranchissement en lettre recommandé à **7,14 €**, ainsi que l'achat de registres de sécurité pour un montant de **47,66 €**.

Le montant total de ces avances se monte à 54,80 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, moyennant une abstention,

ACCEPTE de rembourser l'agent pour l'achat de registres de sécurité et l'affranchissement du courrier en lettre recommandée pour un total de **54,80 €**.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE

Anne ROLLAND

Certifié exécutoire par la Maire compte-tenu de sa réception en Préfecture